

Conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle de Limoilou
Année scolaire 2020-2021
Procès-verbal
de la réunion virtuelle du mercredi 17 février 2021 à 16 h 30
via l'application TEAMS

Présences :

Hélène Boileau
Méline Fournier
Laurie Néron
Julie Vézina
Nathalie Bédard

Jocelyne Brochu
Louise Gamache
Lilianne Ricard
Sylvie Auger

Sophie Ferguson
Nadine Genest
Mélanie Guyon
Lucie Gagné

Absences :

Nancy Asselin

Marie-Ève Lévesque

1. Mot de bienvenue

Mme Genest informe les membres que M. Michaud a remis sa démission. Mme Lilianne Ricard a accepté de le remplacer. Mme Ricard se présente aux membres. Mme Néron est disponible pour occuper le poste de présidente. Mme Boileau propose d'officialiser la présidence de Mme Néron, secondée par Mme Ferguson. Mme Néron accepte la présidence du CE. Mme Guyon informe les membres qu'elle quittera le conseil d'établissement.

Les membres du conseil acceptent que le C.E. envoie une motion de remerciement à M. Michaud. Mme Ferguson propose la motion.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Sophie Ferguson propose l'adoption de l'ordre du jour avec les modifications.

CE 20-21-13 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Acceptation du procès-verbal de la rencontre du 25 novembre 2020

Une proposition de modification est apportée au point 11.2. Mme Jocelyne Brochu propose l'acceptation du procès-verbal modifié.

CE 20-21-14 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivis du procès-verbal de la rencontre du 25 novembre 2020

Paniers de Noël : 18 paniers de Noël ont été remis. Le financement à la Ruche a permis d'amasser 675\$.

Dénonciation d'intérêt : Il manque quelques dénonciations d'intérêt. Il est important de la faire parvenir à madame Véronique Daigle.

Un groupe TEAMS pour les membres du CE a été créé. Les membres peuvent y trouver tous les documents nécessaires de la formation obligatoire des membres.

5. Correspondance

Aucune correspondance.

6. Questions du public

Aucune question du public.

Point de décision

7. Critères de sélection du directeur de centre

Les critères ajoutés par les membres sont les suivants :

- 1- Les membres ajoutent les mêmes points que l'an dernier. Voir l'annexe en pièce jointe.
- 2- Ajout à l'annexe : Connaissances de la réalité de la formation professionnelle afin de comprendre le milieu.

Le dossier sera travaillé plus tôt l'an prochain.

Mme Boileau propose d'adopter la proposition de l'an dernier en bloc en plus de l'ajout mentionné plus haut.

CE 20-21-15 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Points d'information

8. État du budget 2020-2021

Mme Auger dépose un état du budget 2020-2021.

9. Le centre

9.1 : État de la clientèle

Mme Genest dépose l'état de la clientèle.

9.2 : État de la situation

Mme Genest fait l'état de la situation concernant la COVID. Les élèves d'ACI sont en enseignement à distance depuis le 17 décembre. Quelques groupes des secteurs d'esthétique et de coiffure peuvent suivre quelques cours à distance.

10. Informations des services aux entreprises

Deux formations ont débuté le 15 février, l'AEP en service de garde ainsi qu'un cours de barbier les lundis soirs. Formation avec le CIUSSS. Quelques contrats avec la fédération des centres de service. Nous avons également des cours d'anglais en ligne. L'offre de service a été modifiée en fonction des cours en ligne.

11. Informations de la vie scolaire

Activités pour les journées de la persévérance.

12.Consultation obligatoire annuelle des élèves

Selon l'article 89.2, le centre a l'obligation de consulter les élèves ou un groupe d'élèves sur des sujets en lien avec le fonctionnement du centre. Nous allons prévoir une formule de consultation.

13.Formation obligatoire pour les membres du C.E.

Mme Genest informe les membres que dans la nouvelle équipe TEAMS, il y a tous les documents nécessaires.

14.Autres points

14.1 Persévérance scolaire : Sujet traité au point 11.

14.2 Projet éducatif et PEVR : Le PEVR a été prolongé jusqu'en 2023 et le projet éducatif se poursuit jusqu'en 2023. Le plan d'action sera mis à jour dans les prochaines semaines avec l'équipe-école.

14.3 Promotion : Mme Landry aimerait qu'on inscrive le point promotion à tous les CE pour faire un suivi.

15.Levée de la séance

Mme Néron mentionne qu'elle souhaite minuter les points à l'ordre du jour à la prochaine rencontre, afin d'assurer un meilleur déroulement.

La séance est levée à 20 h 15. La proposition est faite par madame Laurie Néron.

Secrétaire de la réunion

Madame Julie Vézina

Signatures :

Directrice du CFP de Limoilou

Madame Nadine Genest

Président

Madame Laurie Néron
